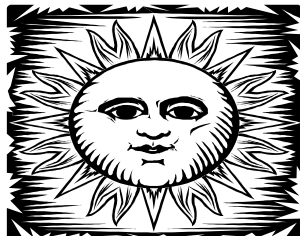


## A SUD



### LE SOLEIL BRILLE

font grève et vont manifester

font grève et vont manifester au siège de La Banque Postale. L'inspectrice du travail constate alors une « *insuffisance d'évaluation des risques en matière de risque psychosocial, notamment l'existence de fenêtres non conformes à la réglementation en vigueur ainsi qu'une infraction relative à la médecine du travail* ». Elle conclut que ces « *manquements constituent une faute caractérisée qui a exposé Madame Brigitte CUIILLERRIER à un risque d'une particulière gravité* », établit la responsabilité de La Poste, et transmet le dossier au Parquet.

Le 7 octobre, le CHSCT vote l'intervention d'un cabinet indépendant, expert en santé au travail, ISAST, pour mener une mission d'expertise dans le service où travaillait Brigitte.

Le 29 février, ISAST rend son rapport, dénonçant tout le fonctionnement du management à La Poste. Concernant le suicide de Brigitte, le rapport refuse de le résumer, comme le fait La Poste à la simple vulnérabilité de l'agent. De façon globale l'accent est mis sur les réorganisations et préconise de mener l'étude à l'ensemble des services des chèques postaux. Un rapport qui fait mal à la direction de La Poste.

Le 28 février, un cadre se défenestre à Rennes sur son lieu de travail, suivi à peine 10 jours plus tard d'un autre suicide par pendaison dans un centre courrier à Trégunc dans le Finistère. C'en est trop, la presse évoque un syndrome France Télécom.

Le 5 mars, aux chèques postaux de Paris, les représentants SUD et CGT, suivant les recommandations du rapport d'ISAST, votent en CHSCT l'extension de l'enquête sur les risques psychosociaux à l'ensemble du centre financier de Paris.

La Poste n'a pas fait attendre longtemps sa réponse : elle vient d'assigner en référé les militants du CHSCT de Paris Chèques pour tenter d'obtenir l'annulation de cette décision, une simple demande d'étude !

La Poste traîne des militants syndicaux en justice simplement parce qu'ils ont voté une demande d'étude sur leur centre !

Si ça c'est pas du Grand Dialogue, alors qu'est-ce que c'est ?

## M. TIBI DÉBOUTÉ

Alors que, suite aux affaires de suicides, Jean-Paul Bailly Président du groupe La Poste demande qu'un dialogue social serein soit établi avec les syndicats, Jean-Jacques TIBI, Directeur de la DOTC poursuit SUD au tribunal à propos d'une désignation souveraine au CHSCT de NOD. (celui qui regroupe les trois départements de la DOTC).

La justice l'a débouté, au motif que le CHSCT de NOD est en charge du contrôle du service de santé (médecins du travail), et que vouloir affaiblir la représentation du personnel (et la nôtre) au sein de cette instance est bien mal venu dans ce contexte de souffrance au travail que nous vivons ou côtoyons au quotidien.

M. TIBI s'illustre une fois de plus dans son déni de dialogue social dans cette affaire contre ce CHSCT, lequel a un rôle important dans la prévention des risques causés sur les agents par les (ré)organisations du travail.

De plus, à son arrivée, notre cher directeur s'était engagé à nous recevoir chaque trimestre. Malheureusement, nous n'avons pas été invités depuis un an et demi ! Et nos relances n'y ont rien changé. Ce ne sont pourtant pas les dossiers à aborder qui manquent.

Plutôt que de s'évertuer à chercher l'amélioration de la vie au travail des postiers, M. TIBI dépense son énergie et son temps en contradiction avec les préconisations de M. Bailly. De plus, il gaspille l'argent qui ne lui appartient pas (celui de La Poste). En effet il paie (cher) un avocat, perd la procédure (et ses dépends) tout cela en pure perte. A moins que toute cette agitation judiciaire ne soit que pour entretenir son ego démesuré ?

Les satisfactions que nous pouvons avoir, sont que nous conservons notre représentant au CHSCT de NOD, que suite à ce jugement en notre faveur, nous aurons ainsi la possibilité d'agir au mieux pour soutenir les services de santé de la DOTC dans leurs démarches de suivi et d'amélioration de la santé des agents au travail, et enfin que nous **nous sommes défendus par nous même et avec efficacité**, sans gâcher inutilement l'argent de nos adhérents.

Les dernières nouvelles tendent à confirmer l'acharnement de Jean-Paul (Bailly) et Jean-Jacques (Tibi), main dans la main pour empêcher notre représentant de siéger au CHSCT: avec le dépôt d'un pourvoi en cassation par La Poste. C'est peut-être ainsi que M. Bailly entend utiliser le « budget exceptionnel consacré aux mesures d'amélioration de la vie au travail issues du dialogue social » (sic)...

## SQUIZZ CHSCT À LA PIC

Le 15 mars dernier, le CHSCT de la PIC Val de Loire décidait (enfin, les membres représentants du personnel), de mener une enquête sur les rotations aux postes de travail, se basant sur un bilan plus qu'alarmant du médecin du travail en matière de conditions de travail, d'inaptitudes, de pénibilité, de manque d'effectifs... La Poste étant une véritable usine à fabriquer des handicapés sur ce site ultra moderne, le CHSCT a largement son mot à dire pour pointer du doigt une organisation du travail dangereuse pour la santé de chaque agent.

Un peu plus d'un mois plus tard, les encadrants de la PIC ont pour « mission » de monter, eux aussi, des groupes de travail, en prenant bien le soin de choisir leurs moutons, sur, devinez quel thème ? : les rotations aux postes de travail !

Presque 6 ans que ça dure, et là, comme par magie (celle du CHSCT et de ses nouvelles prérogatives liées directement à la faute inexcusable de l'employeur sur son obligation de sécurité de résultat, l'inspection du travail, la CARSAT, etc.), on fait un groupe de travail parallèle à celui, plus que légitime, du CHSCT... Et pourquoi faire d'après-vous ?

## ERC : ÉVOLUTION RELATION CLIENT

Avec le déploiement d'ERC, dans les mois à venir, la ligne bancaire est vraiment dans la ligne de mire. Ce projet signifie clairement la disparition des postes de GCB (gestionnaire clientèle bancaire). La redistribution des tâches se fera sur le dos des guichetiers (bonjour les files d'attente et la surcharge de travail). A souligner également la disparition du portefeuille COFI. On parlera dorénavant de « portefeuille terrain ». Tous les clients « à flux ou à potentiel » seront versés dans les portefeuilles COCLI (conseiller clientèle).

Les COFIS doivent s'attendre au pire, car lorsqu'ils n'auront pas de rendez-vous, que leur fera faire la boîte ? Du rangement ? Préparer leurs futurs dossiers, du SAV ?...

Que nenni, le joli gilet les attendra sagement pour les transformer en « marchand de tapis » à la recherche du futur client. Les COFIS vont également faire de la vente par téléphone, certains sont déjà équipés (les autres vont l'être) de micro casque et deviennent donc des télévendeurs.

Ce nouveau projet confirme la main mise de La Banque Postale sur l'Enseigne.. En tous cas sur les bureaux rentables. La cour des comptes, à la création de la LBP, avait annoncé la couleur : pas plus de 2.800 « agences » pour assurer la pérennité de cette banque « pas comme les autres » !

Le projet ERC s'inscrit dans cette dynamique, en accélérant l'externalisation et les suppressions d'emplois.

ERC est bel et bien une véritable réorganisation.

## DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Malgré les événements dramatiques des derniers mois, la direction de La Poste reste dans le déni. Selon elle, la situation s'est améliorée en 2011. Pour cela, elle s'appuie sur une stagnation des arrêts de maladie, et sur la réduction des accidents du travail.

Dans sa précipitation à s'auto féliciter, elle oublie les éléments suivants :

- Les chiffres présentés dans le rapport social restent alarmants, et sont l'illustration d'un très profond malaise social.

les mesures annoncées lors du « Grand Dialogue » (+1.000 recrutements!), sont bien l'arbuste qui cache la forêt : - 10.000 emplois entre 2010 et 2011 ; on est passés de 257.400 postiers en 2008, à 226.800 en 2011 ! Sur la précarité de l'emploi, entre 2009 et 2011, on est à +18% de CDD et intérimaires réunis à La Poste.

- Pour nos rémunérations, évidemment, la chère « crise » est passée par là : l'évolution du salaire des postiers est en baisse constante : +2,11% en 2009 ; +1,82% en 2011 (fonctionnaires) ; +3,46% en 2009 ; +2,60% en 2011 (salariés).

- Le taux d'absence pour maladie est aussi très inquiétant : depuis 2009, sur l'ensemble des postiers, +9,25% ; sur 3 ans, environ +13% chez les cadres, et +10,4% en classes 1 et 2.

- Pour les promotions, c'est pas mal non plus : on est passés de 27.000 promotions en 2008 à 19.000 en 2011.

Tous ces chiffres démontrent bien que les déclarations de nos patrons ne sont que des effets d'annonce, que le rapport social remet totalement en cause ce prétendu modèle social proclamé, et que la précarité avance à grands pas chaque année.

La Poste se fout bien de notre gueule : au prochain Conseil d'Administration, le Bailly va encore s'augmenter pendant ce temps là ! Quel, mépris!

Alors partout à La Poste, le 14 juin prochain, réagissons à l'appel à la grève de SUDPTT !

